

Export SEPA

Gestan permet de générer les fichiers XML à transmettre à votre banque, pour que vous puissiez effectuer :

- le prélèvement automatique des montants qui vous sont dus par vos clients,
- le paiement automatique des montants que vous devez à vos fournisseurs.

La norme SEPA (Single Euro Payments Area) est un standard européen qui harmonise les virements et les prélèvements en euros. Elle permet d'effectuer des transactions financières partout en Europe : les 27 États membres de l'Union européenne, les pays membres de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège), et quelques pays tiers (Royaume-Uni, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre et le Vatican).

Elle s'appuie sur des fichiers au format XML à la norme ISO 20022, qui permettent de réaliser :

- des virements SEPA (SCT - SEPA Credit Transfer) : transfert d'un compte à un autre sous un jour ouvrable.
- des virements instantanés SEPA (Inst-SCT) : transfert de fonds en moins de 10 secondes (devenu la norme obligatoire en émission et en réception pour l'ensemble des banques européennes).
- des prélèvements SEPA (SDD - SEPA Direct Debit), en version Core (pour les particuliers) et en version B2B (pour les professionnels) : utilisé pour régler les factures récurrentes.

Depuis 2026, la migration vers l'ISO 20022 impose une structuration stricte des adresses postales dans les flux financiers pour renforcer la conformité.

Référence : [Comité Français d'Organisation de de Normalisation Bancaire - CFONB](#)

Mettre en place le prélèvement automatique de vos clients

Pour prélever vos clients via des prélèvements SEPA, il vous faut tout d'abord obtenir un ICS (Identifiant Créancier SEPA), à demander à votre banque référent (en France, c'est la Banque de France). Enregistrez cet ICS dans le [paramétrage général](#) de Gestan.

Puis faites signer à chacun de vos clients un mandat SEPA : [Mandat SEPA exemple 1](#) - [Mandat SEPA exemple 2](#). Vous pouvez faire signer ce mandat par voie postale ou électronique.

Lorsque le mandat est signé, ouvrez la fiche du client.

Tout d'abord, enregistrez son BIC et son IBAN dans sa fiche, puis sélectionnez "Prélèvement" comme mode de paiement, et enregistrez :

- la date de signature du mandat.
- le n° de référence unique de mandat (RUM). Il s'agit d'un identifiant sur 35 caractères.

Le couple ICS/RUM doit être unique pour chaque contact. Vous pouvez utiliser une RUM unique pour toutes les opérations pour le client, sans distinction de nature. Il est donc possible, par exemple, d'utiliser comme RUM un libellé correspondant au service que vous apportez au client, ou votre raison sociale, avec la date/heure de signature, par exemple (pour votre client, cela lui sera plus utile qu'une codification absconse qu'il retrouvera sur son relevé de compte).

□ Théoriquement, un mandat est automatiquement caduc au bout de 36 mois d'inactivité.

Générer un fichier de prélèvement automatique

Accès : Comptabilité → Exporter → Export SEPA

Sur l'écran, sélectionnez le **compte** bancaire pour lequel vous voulez réaliser l'opération.

La **date d'opération** (date à laquelle l'opération de prélèvement est demandée) est pré-affichée au lendemain de la date du jour. En effet, certaines banques refusent les prélèvements à la date du jour. Vous pouvez la changer si votre banque l'accepte.

Sélectionnez "Prélèvement" comme type de **Mouvement** si vous voulez générer un fichier de prélèvement automatique de vos clients, et le **Type d'opération** qui convient (Core, B2B, ou automatique).

La coche **Ajout ID** permet d'intégrer le n° de la pièce dans le libellé "Nature". Ainsi, les libellés "Nature" des pièces sont préfixés de Cxxxx, avec xxxx= n° de la facture.

La coche **Non échues** permet d'intégrer à la remise, ou pas, les pièces qui sont échues à la **date d'opération** spécifiée.

Sélectionnez une plage de dates.

Les coches **Régliées**, **Tts modes**, et **Impayées** devraient être toujours décochées, car elles permettent, pour la première, de voir aussi les pièces réglées, pour la seconde de voir les pièces quel que soit le mode de paiement (non-uniquement pour le prélèvement SEPA) et pour la troisième de voir les factures marquées comme impayées.

Quand vous cliquez sur le bouton **Afficher**, l'écran est alimenté avec les pièces correspondantes. Par exemple, si vous sélectionnez le type "Prélèvement", toutes les factures en prélèvement de la plage de date sélectionnée sont affichées, avec les informations SEPA correspondantes.

L'écran présélectionne les pièces qui devraient faire partie de la remise. Sont exclues de la présélection celles qui sont déjà réglées, ou pour qui manquent les informations bancaires ou SEPA.

 Les éventuelles factures en anomalie sont affichées en rouge.

Cas du règlement partiel

Prenons le cas suivant : votre client vous demande un paiement fractionné pour votre facture de 1000 euros.

Si vous aviez accepté, et convenu par exemple de deux paiements de 500 euros, modifiez tout simplement le montant TTC dans la table. Ainsi, le fichier d'export comportera la bonne somme à prélever.

Il faudra cependant vous souvenir (pour cela, vous pouvez enregistrer une anomalie sur la facture), quand vous recevrez l'arrêté de compte de votre banque, qui comporte en général une seule ligne pour tout le fichier de prélèvement, que votre client vous a réglé 500 euros, et non 1000. Lorsque vous ferez un nouveau fichier SEPA, la facture incomplètement réglée apparaîtra bien dans la liste, pour le montant résiduel, ici de 500 euros.

Vérification de la récurrence

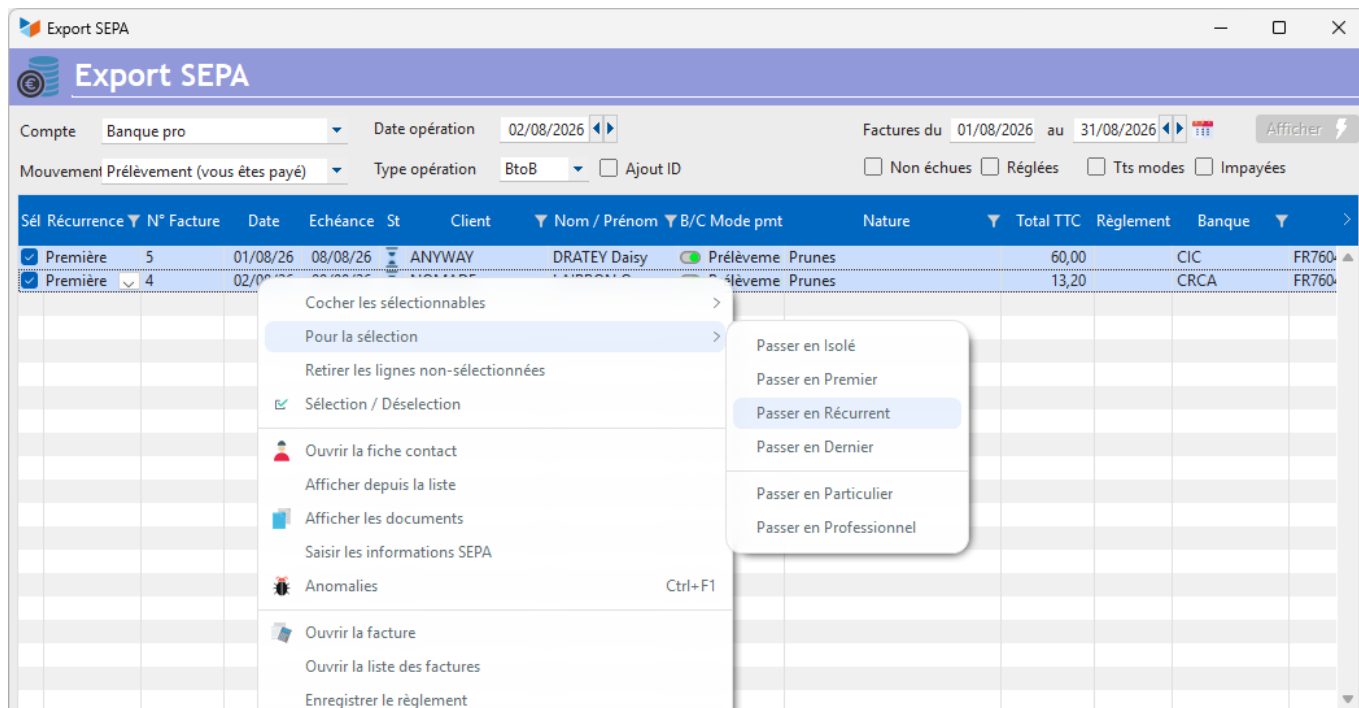
La norme SEPA comprend une notion de récurrence : au début de l'application de cette norme, il fallait traiter séparément les clients prélevés la première fois, la dernière fois, ainsi que ceux prélevés de manière récurrente et ceux de manière ponctuelle.

Il fallait prélever en FIRST les clients prélevés pour la première fois, mais qui doivent être prélevés par la suite de manière récurrente. Et il fallait ensuite passer en RECUR, puis en FNAL pour le dernier prélèvement. Pour un prélèvement ponctuel, c'est du OOFF.

Normalement, le séquençage en FIRST puis RECUR n'est plus obligatoire : vous pouvez passer vos demandes directement en RECUR. Cependant, certaines banques peuvent avoir conservé cette norme.

Gestan calcule la récurrence probable : si une facture précédant la facture concernée est trouvée avec un mode de paiement par prélèvement, la récurrence est mise à RECUR, sinon elle est mise en FIRST. Cependant, le contrôle de la récurrence et le signalement des prélèvements FNAL ou OOFF doivent être effectués par l'opérateur.

Le menu contextuel de la table permet de passer une sélection de prélèvement à la récurrence choisie.



Obtention des résultats

Le bouton **Exporter** génère un fichier SEPA_XXXXXX_[date]_[heure].txt produit dans le **répertoire de sortie**. Il vous faudra transmettre ce fichier à votre banque, en général via le backend de la banque.

Il est vivement recommandé d'éditer l'état correspondant FAC5, afin de conserver une trace des demandes de virement émis. En effet, tant que vous n'avez pas indiqué qu'une facture est encaissée, vous pouvez effectuer une demande de virement (vous pourriez effectuer cette demande en double).

A la fin du traitement, le programme vous demandera également si vous voulez valider la remise : cela consistera juste à enregistrer le n° de bordereau SEPA, qui sera incrémenté de 1 à la prochaine remise.

Note:

**** La norme SEPA ****

Jusqu'en 2014, les banques utilisaient le format CFONB (toujours utilisé pour certaines transactions). C'était un fichier à plat, simple, et lisible. Mais les instances européennes, en l'occurrence l'EPC (European Payment Council), ont décrété qu'il fallait plus compliqué, et créèrent le format SEPA, à la sauce XML, alors très à la mode.

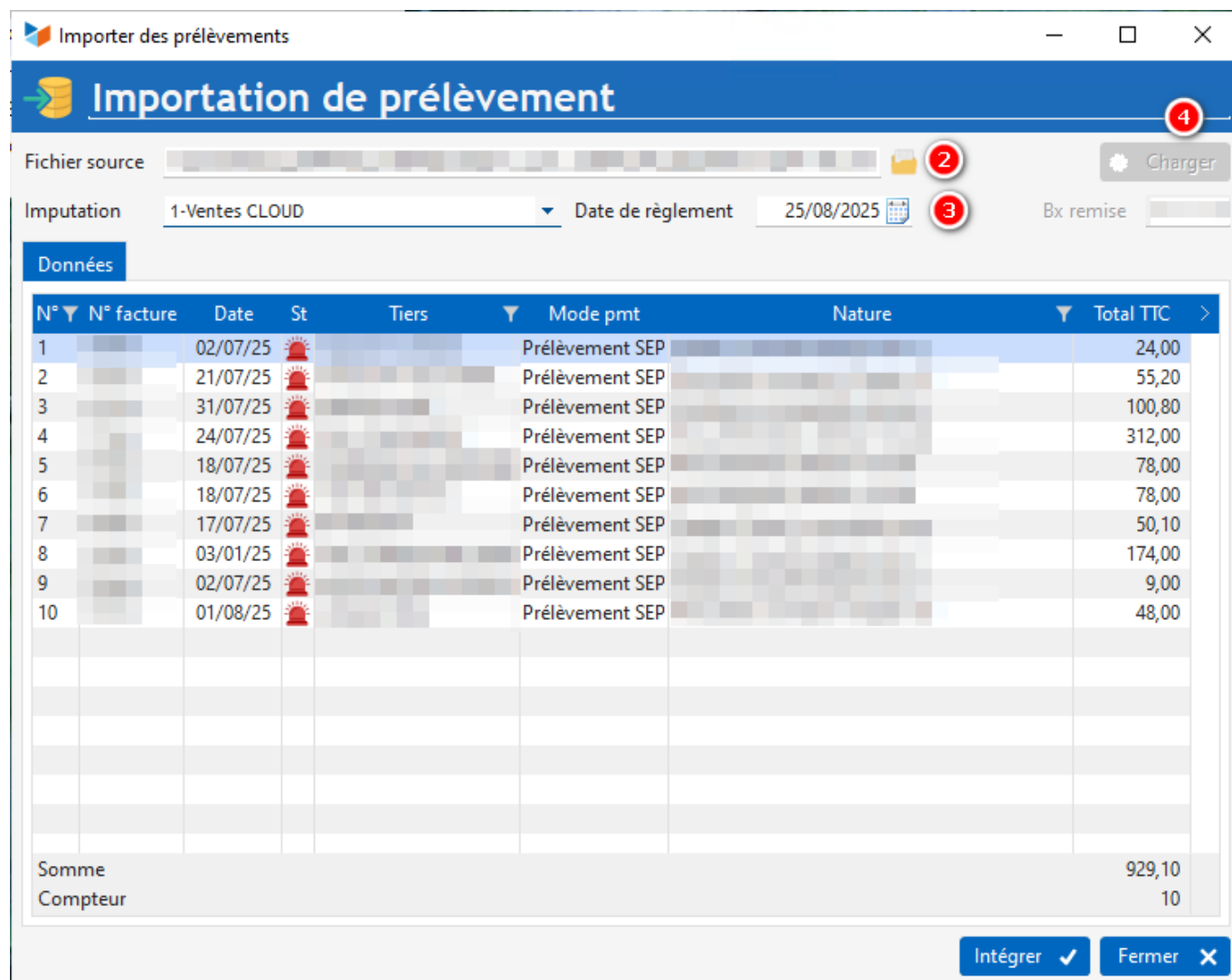
Son introduction a été particulièrement chaotique. Mal conçue au départ, la norme SEPA a été modifiée au fil de l'eau, les absurdités majeures en étant retirées au fur et à mesure des protestations, mais son adoption, prévue en février au 1/2/2014, a du être décalée de 6 mois. Nos développeurs se souviennent des cheveux qu'ils ont perdu à cette époque !

Cette norme est peu protectrice. En effet, toute personne disposant de votre numéro de compte peut

l'intégrer dans un fichier de prélèvement, et ainsi ponctionner votre compte. Au delà des manœuvres frauduleuses de pirates, c'est ce qui se passerait, par exemple, en cas de faillite d'Etat, comme cela s'est passé à Chypre : une liste d'IBAN au format SEPA suffit pour ponctionner immédiatement les comptes correspondants, sans que leur accord ne soit techniquement requis.

Importation des prélèvements

//**Accès** : Comptabilité → Exporter → Import prélèvement //



Importation de prélèvement

Fichier source: [Fichier] 2 Charger

Imputation: 1-Ventes CLOUD Date de règlement: 25/08/2025 3 Bx remise: []

Données

N°	N° facture	Date	St	Tiers	Mode pmt	Nature	Total TTC
1		02/07/25	☀		Prélèvement SEP		24,00
2		21/07/25	☀		Prélèvement SEP		55,20
3		31/07/25	☀		Prélèvement SEP		100,80
4		24/07/25	☀		Prélèvement SEP		312,00
5		18/07/25	☀		Prélèvement SEP		78,00
6		18/07/25	☀		Prélèvement SEP		78,00
7		17/07/25	☀		Prélèvement SEP		50,10
8		03/01/25	☀		Prélèvement SEP		174,00
9		02/07/25	☀		Prélèvement SEP		9,00
10		01/08/25	☀		Prélèvement SEP		48,00
Somme							929,10
Compteur							10

Intégrer ✓ Fermer ✕

2 Indiquer le fichier XML transmis à la banque pour mise au paiement.

3 La date de règlement correspond à la date où la remise est créditée sur le compte.

4 Permet de charger le contenu du fichier.

Dans la table, les factures mises au prélèvement et présentes dans le fichier apparaissent telles que sur le bordereau généré depuis Gestan

Importer des prélèvements

Importation de prélèvement

Fichier source

Imputation: 1-Ventes CLOUD Date de règlement: 25/08/2025 Bx remise

Données

N°	N° facture	Date	St	Tiers	Mode pmt	Nature	Total TTC
1		02/07/25					24,00
2		21/07/25					55,20
3		31/07/25					100,80
4		24/07/25					312,00
5		18/07/25					78,00
6		18/07/25					78,00
7		17/07/25					50,10
8		03/01/25					174,00
9		02/07/25					9,00
10		01/08/25					48,00
Somme							929,10
Compteur							10

Supprimer une ligne

Copier

Copier la ligne

Copier la colonne

Tout copier

Couleur de fond

Rechercher sur Internet...

Exporter la table vers Excel...

Autres fonctionnalités automatiques (FAA)

Aide (FAA)

Intégrer ✓ Fermer ✕

5 Sélectionner les lignes concernées une par une, clic droit > supprimer la ligne dans la cas de prélèvement rejetés. Cette manipulation exclut donc les factures rejetées de l'encaissement automatique. Les factures ne seront pas traitées comme encaissées et l'écriture ne sera pas générée également.

6 Permet de lancer la procédure.

Autres articles "Compta"

[Affectations comptables automatiques](#)
[Arrêtés de TVA](#)
[Balance](#)
[Balance tiers](#)
[Calcul de la TVA](#)
[Certification des logiciels de caisse](#)
[Clôture comptable / Exercices comptables](#)
[Comptabilisation des écritures](#)
[Comptabilité avec Gestan : principes de base](#)
[Comptabilité en partie double](#)

[Compte bancaire et de caisse](#)
[Compte de résultat](#)
[Créances irrécouvrables](#)
[Encaissements/Décaissements](#)
[Export CFONB](#)
[Export SEPA](#)
[Export XIMPORT des données comptables](#)
[Facturation par taux de taxe](#)
[Grand Livre](#)
[Immobilisations](#)
[Imputations comptables](#)
[Journal](#)
[Journaux comptables \(codes\)](#)
[Lettrage](#)
[Liaisons comptables](#)
[Liaisons en masse : écritures](#)
[Micro-Entreprise / Auto-Entreprise](#)
[OD \(opérations diverses\)](#)
[Options des documents comptables](#)
[Paramétrage comptabilité](#)
[Pièces sans imputation](#)
[Plan comptable](#)
[Pointage TVA](#)
[Produits et Charges](#)
[Relevés de compte bancaire *](#)
[Remise de chèques](#)
[Revue des écritures *](#)
[Soldes de gestion](#)
[Taux de TVA](#)
[Ticket Z](#)
[Trésorerie prévisionnelle *](#)
[Trésorerie simplifiée](#)
[Ventilation des factures par échéances](#)
[Ventilation des écritures](#)
[Ventilation détaillée par taux de taxe *](#)

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/sepa?rev=1785572149>

Last update: **2026/08/01 10:15**